



Commission Qualification

Saison 2024-2025

Destinataires :

- Présidents
 Correspondants

Nombre de pièces jointes : 0

Information

Diffusion

Echéance de réponse :

Ce qu'il faut retenir :

- Délais de prise en compte pour modifications sur les licences
- Contrôle des documents
- Licences AS, T...

Délais

En raison du trop grand nombre de demandes de dernière minute, que ce soit la veille ou le jour du match, nous devons rétablir **une date limite** pour la réception de vos documents.

Pour rappel : toute modification concernant une licence devra nous être envoyée au plus tard le jeudi avant 16h (48 heures avant le match). Les documents reçus après ce délai seront traités, uniquement la semaine suivante.

Retrait de la qualification

Rappel :

Toute pré-inscription validée avec photo, certificat médical non conformes, mineurs sans coordonnée du représentant légal..., le licencié sera systématiquement déqualifié.

Pour vos séniors qui jouent ce week-end, vérifiez bien qu'ils soient qualifiés. Une validation club ne garantit pas une qualification. Si vous avez déjà imprimé vos trombinoscopes, assurez-vous qu'il n'y a pas eu de retrait de qualification entre temps.

Dernier rappel :

Les certificats médicaux pour les licenciés mineurs ne sont pas obligatoires.

Faites passer l'information auprès des parents car, cette saison, un trop grand nombre de licences de mineurs nous parviennent avec des CM à contrôler.

Merci pour votre aide,

Rédactrice

Audrey BARD
Responsable administrative

Vérificatrice

Edith Lanau
Présidente commission qualifications

Approbateur

Jean-Luc Dubos
Président